



Union nationale des
associations familiales



Mardi 6 octobre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Etude Unaf/Action Innocence sur les adolescents, leur téléphone portable et l'Internet mobile

Nouveaux usages, nouveaux dangers : constats et conseils pour les parents

Que font les adolescents avec leur téléphone portable ? Que craignent-ils ? L'UNAF et ACTION INNOCENCE ont demandé à TNS SOFRES de réaliser la première étude sur le téléphone portable dédiée aux jeunes avec un double objectif : mieux connaître les pratiques et délivrer des conseils aux parents pour accompagner leurs enfants dans l'usage du mobile. Le téléphone portable et le développement de l'Internet mobile exposent les mineurs à de nouveaux risques : manque de sommeil, perte d'attention en classe, pratiques malveillantes... que les parents doivent mieux cerner pour mieux les combattre.

PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ETUDE

Etre équipé ou ne pas être... telle est la seule question. 73% des 12-17 ans sont équipés d'un téléphone portable ; les discussions avec les parents portent avant tout sur le choix du téléphone et du forfait et peu sur les usages (seulement 14% des ados ont déjà parlé de l'accès Internet sur le téléphone portable avec leurs parents). Pourtant, plus les jeunes grandissent plus les usages du mobile se diversifient : les parents doivent donc s'informer régulièrement dans la durée de l'usage que leurs enfants font de leur portable.

De la connaissance à la pratique... Les jeunes sont conscients des règles d'utilisation liées à la santé mais ne les appliquent pas. 77% des ados savent qu'il est conseillé d'utiliser un kit oreillette mais seulement 34% l'utilisent. 96% savent qu'il est déconseillé de dormir avec son portable sous l'oreiller mais 31% le font malgré tout.

Je n'aimerais pas qu'on me le fasse, mais je le fais quand même aux autres... 42% craignent d'être filmés ou pris en photo dans une situation embarrassante... mais 43% d'entre eux l'ont déjà fait.

Le portable à l'école... 54% des ados ont déjà eu leur téléphone qui a sonné en classe. 47% ont utilisé leur mobile pendant les cours. 21% se sont fait confisquer leur portable par l'établissement scolaire. 7% ont déjà filmé un professeur.

Harcèlement et sexting, enfin des chiffres ! 16% des ados ont déjà été harcelés sur leur mobile. 14% ont déjà reçu des messages à caractère sexuel de camarades, 10% de la part d'inconnus.

« Cette étude confirme les constats que nous faisons chaque jour lors de nos interventions dans les établissements scolaires. Les jeunes maîtrisent l'aspect technique des outils mais beaucoup moins leurs implications sociales », souligne Véronique Fima, Directrice d'Action Innocence France « De plus, les comportements à risques, voire malveillants ne sont pas anecdotiques, même s'ils ne sont pas majoritaires. »

« Face à ces nouvelles pratiques des adolescents qui ne sont pas sans conséquences sur leur bien-être, il est impératif que les parents fassent de ces usages numériques des sujets de dialogue et d'échanges au sein de la famille. Pour cela, ils doivent disposer de conseils qui leur permettent de protéger leurs enfants de pratiques malveillantes et de les accompagner vers l'autonomie, mais qui soient aussi un moyen d'aider les parents à ne pas céder, à ne pas s'interdire d'interdire » François Fondard, président de l'UNAF.

Parler, définir des règles, montrer l'exemple

- Parlez-en : l'usage du téléphone mobile doit être un sujet d'échange et de dialogue au sein de la famille ! Cela ne s'oppose pas à recherche de confiance et d'autonomie de l'adolescent, bien au contraire !
- Fixez des règles : les adolescents attendent des parents qu'ils fixent des règles ou des repères, même si c'est pour les transgresser.
- Donnez l'exemple : veillez à montrer l'exemple à vos enfants... les règles de sécurité et de civisme s'appliquent à tout le monde !

Téléphone portable et ordinateur : mêmes dangers, mêmes règles

- Protection des données personnelles : rappelez à votre enfant qu'il ne doit pas dévoiler d'informations personnelles sur les chats, les forums de discussion, ou les réseaux sociaux.
- Harcèlement, sexting, contenu violent ou choquant : encouragez votre enfant à vous avertir s'il est victime de quelque chose qui lui déplaît. Soulignez qu'il n'est pas responsable de ce qu'il subit et qu'il ne doit pas culpabiliser. Soyez attentif à tout changement d'humeurs ou de pratiques numériques.
- Education numérique : être parent aujourd'hui nécessite d'intégrer les nouvelles technologies. Cependant, certaines bases d'éducation restent les mêmes qu'avant et doivent être répétées aux enfants, comme ne pas faire aux autres ce que l'on ne voudrait pas que l'on nous fasse ou être respectueux des autres...
- Contrôle parental : demandez à votre opérateur d'activer le contrôle parental sur le mobile de votre enfant. Mais attention, aucun système ne garantit une protection absolue.

Santé, sécurité, civisme... un dialogue parents-enfants à engager autour des conseils suivants

- Santé :
 - Veillez à ce que vos enfants aient un usage modéré du mobile.
 - Evitez les expositions prolongées aux ondes en lui demandant de réduire la durée de ses conversations, de favoriser le téléphone filaire, d'utiliser le kit oreillette, de téléphoner dans les zones de bonne réception, d'éviter de téléphoner dans les transports ou encore d'éloigner son téléphone pendant la nuit.
- Sécurité :
 - Le numéro de téléphone doit être donné avec parcimonie et uniquement à des personnes connues afin de limiter les désagréments.
 - Ne pas répondre aux messages (ou SMS) de personnes inconnues.
 - Pour faire cesser les messages commerciaux, renvoyez le mot STOP à l'expéditeur.
 - Les spams reçus peuvent être signalés en étant transférés au 33700.
- Civisme :
 - Un usage responsable est un usage qui ne dérange pas les autres : on ne parle pas au téléphone dans un espace public (train, salle d'attente...); c'est une question de respect d'autrui et de protection de sa vie privée.
 - L'utilisation du portable à l'école doit être strictement encadrée. Pendant les cours, le téléphone doit être éteint. En toute logique, les parents doivent également éviter de téléphoner à leurs enfants pendant les cours.
 - Ne pas photographier ou filmer quelqu'un sans son accord. Dans tous les cas, l'intimité des autres doit être respectée.
 - Il ne faut pas faire circuler d'images à caractère sexuel, violent ou humiliant, même si on en reçoit. Les parents peuvent conseiller à l'adolescent d'en parler à un autre adulte.

En conclusion : illimité ne veut pas dire «pas de limite », bien au contraire. Pour que le portable ne soit ni une source de danger, ni un sujet d'inquiétude, les parents doivent en faire un outil d'éducation. A eux de définir, avec leurs enfants, des règles, de mettre des limites et de les faire appliquer.

L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le territoire français, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique. Les technologies et médias font partie de la vie des familles. L'UNAF défend, accompagne et informe les familles sur les pratiques et les usages. www.unaf.fr

Créée en 1999, aux débuts d'Internet, pour lutter contre la pédo pornographie, **ACTION INNOCENCE** évolue en permanence, à l'image de ce média, de ses usages et des nouveaux risques encourus par les jeunes internautes. Depuis 10 ans, Action Innocence développe des actions de prévention, pour qu'enfants et adolescents aient une utilisation prudente et citoyenne des nouvelles technologies. Action Innocence intervient au quotidien dans les écoles auprès des élèves, parents et professionnels, mène des campagnes d'information dans les médias et participe aux débats publics sur les thèmes de la gouvernance d'Internet. www.actioninnocence.org

Contacts :

UNAF : Laure Mondet, 01 49 95 36 05

Action Innocence :

Pascale Montéville, attachée de presse, 01 43 80 66 72

Véronique Fima, Directrice Action Innocence, 01 44 05 05 33, yff@actioninnocence.org